

## ✿ Préparer l'avenir en créant des richesses.

Seule, l'activité économique peut redonner du pouvoir d'achat en baissant la pression fiscale et en créant des emplois. Les outils à notre disposition : zones franches, Pôles de Compétitivité, défiscalisation, mise en réseau des savoirs faire.

• **Le tout béton n'est pas la solution** et les coûts induits des 2000 logements en cours n'ont pas été pris en compte : les équipements, réseaux routiers, assainissement, stationnement, écoles, dépasseront l'apport des taxes apportées par les futurs habitants. La dégradation du cadre de vie qui en résulte est une perte de valeur.

• **Autour du "Pôle de Compétitivité Mer"**, créons les conditions pour l'implantation d'entreprises spécialisées dans les technologies de la mer, en s'appuyant sur les entreprises et les savoirs faire locaux : IFREMER, CNIM, ANTARES, CABLIERS, CNRS, MARINE NATIONALE...

• **Dynamisons la zone franche de Berthe**, plutôt que de détruire des tours en bon état créons des pépinières de jeunes entreprises afin d'aider l'emploi et d'amener du pouvoir d'achat dans la cité.

• **Favorisons l'accès au centre ville et l'aménagement du port** pour redonner une centralité vivante au territoire seynoïse et relancer le commerce, notamment en étendant la zone franche aux quartiers anciens.

• **Protégeons et mettons en valeur notre patrimoine et notre environnement** pour développer une économie du tourisme, de la plaisance et des loisirs, et profitons d'une situation idéale pour attirer les visiteurs des communes voisines.

## ➤ "Vivre à La Seyne", les rendez-vous :

- Samedi 26 janvier à 16 h : Conférence sur l'environnement au Casino des Sablettes - entrée libre
- Dimanche 27 janvier à 10 h : Marche symbolique de Balaguer à Tamaris (défense de notre identité)
- Samedi 9 février à 17h30 : Conférence sur les Impôts et le pouvoir d'achat au Casino des Sablettes - entrée libre
- Samedi 23 février à 17h30 : Conférence sur l'Urbanisme au Casino des Sablettes - entrée libre

➤ Pour tous renseignements : 04 94 30 16 96 / 06 33 76 75 19 / [www.nathalie-bicais.fr](http://www.nathalie-bicais.fr)

Nathalie Bicais est candidate aux Élections Municipales et Cantonales de Mars 2008

Ne pas jeter sur la voie publique.



# Nathalie Bicais

## Impôts locaux et pouvoir d'achat

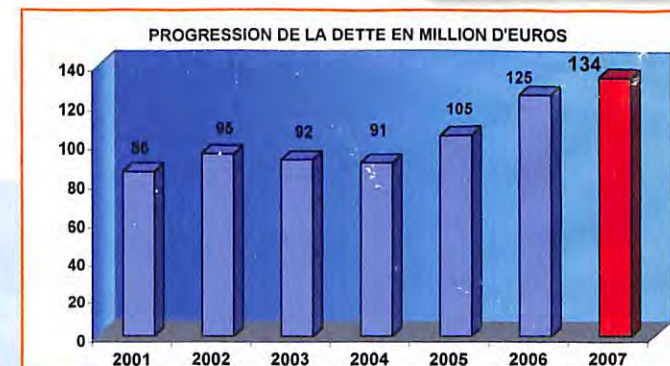
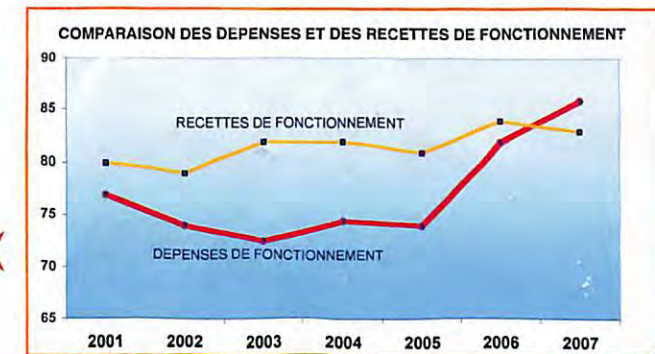
**Pour son avenir, la ville de La Seyne sur mer a besoin de maîtriser ses finances et de mieux gérer son service public. Le budget 2007 montre que les recettes baissent sensiblement, alors que les dépenses augmentent !**

**Conséquences : l'endettement dérape avec des impôts locaux en hausse permanente et notre pouvoir d'achat qui baisse. Il est nécessaire de dresser ce constat alarmant sur les comptes de la ville avant de développer des solutions pour stopper cette faillite.**

**Je vous propose l'alternative d'un véritable projet de développement économique basé sur nos atouts que sont la mer et l'environnement.**

## ✿ L'absence de gestion mène à la hausse des impôts locaux.

Les dépenses de la ville dépassent les recettes



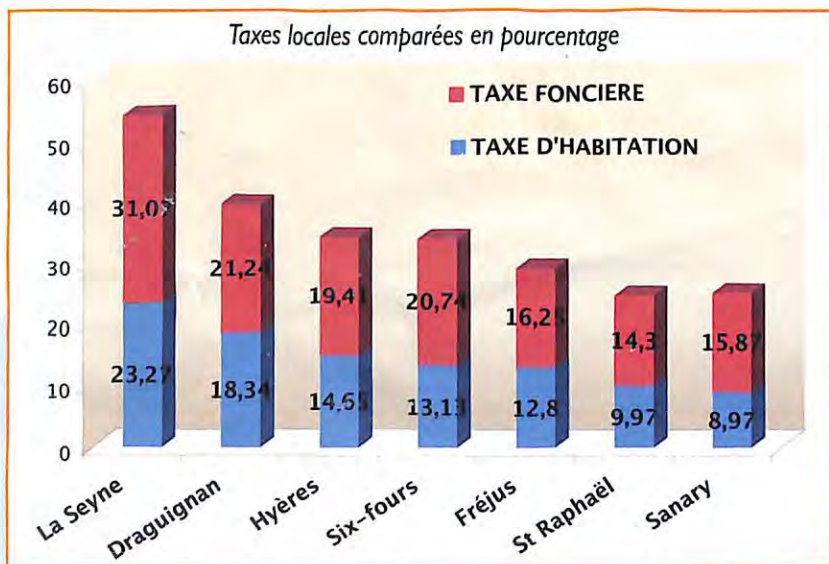
➤ L'endettement de la ville augmente constamment.

## ➤ Comment cette situation est-elle possible ?

Le budget d'une ville est composé de recettes et de dépenses. Les recettes proviennent essentiellement des impôts locaux, La Seyne est en tête du Palmarès avec les impôts les plus chers du Var ! En effet, il y a 3 taxes locales : la Taxe Professionnelle (entreprises), la Taxe sur le Foncier (propriétaires) et la Taxe d'habitation (habitants). La TP, autrefois importante, s'est effondrée après la fermeture des chantiers. Ce sont donc les 2 autres taxes, c'est-à-dire les ménages qui ont compensé cette perte en payant toujours plus.

## ➤ Quelle réponse la municipalité a-t-elle apportée ?

- Le Maire a laissé les dépenses de fonctionnement dépasser les recettes.
  - Les dépenses habituelles en forte augmentation ont été financées par des recettes exceptionnelles qui sont épuisées.
- Ces recettes ont été : la vente des terrains des chantiers, les provisions pour risques prévues avec le procès du "World Sea Center", une subvention exceptionnelle du Conseil Général de 3 M d'euros par an qui diminue. Mauvaise gestion et solution de dernière minute : mais jusqu'où ?
- Des dépenses faramineuses en communication : 3 M (20 millions de Francs...) par an. Un bilan à mi-mandat de 17 tonnes de papier bristol... Le coût du traitement des ordures ménagères qui passe de 4 M à 8 M en 4 ans.
  - Des investissements princiers (Pôle théâtral, Salle de Congrès 25 M).
  - Tous les services passent en Délégation de Service Public : on nous fait payer une 2<sup>o</sup> fois, ce que la ville a déjà réalisé avec notre argent (ex : le parking Martini).
  - Une fuite en avant : l'obtention de plus de subventions comme l'ANRU n'est pas un prix d'excellence, mais la conséquence d'une mauvaise gestion.



## ✿ Préalable au redressement : la maîtrise des dépenses.

**Les ménages seynois sont parmi les plus imposés de France. La maîtrise de la fiscalité locale repose sur notre gestion et nos choix de développement.**

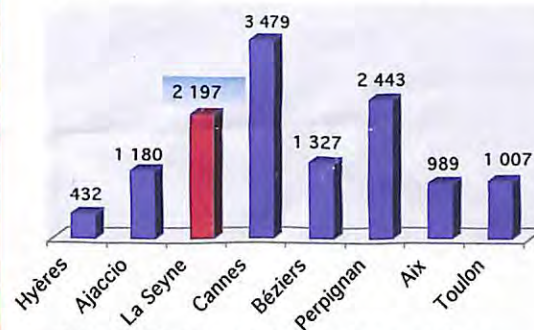
- **La dette de la commune** a progressé de 45%, passant de 86,7 M d'euros en 2001 à 126 M en 2007. Son remboursement prend 21% des impôts des Seynois pour le capital, plus 18% pour les intérêts. La dette dépasse 2.200 euros par habitant (moyenne nationale : 1.232 euros).
- **La ville à découvert !** Notre trésorerie est devenue négative, elle passe de -1 959 M en 2006 à -10 922 M d'euros en 2007. Face à ce constat d'insuffisance financière grave, le Maire responsable doit répondre à ces questions :
  - Comment financer la dette ? Sur quelles ressources nouvelles ?
  - Comment financer les projets d'investissement annoncés ?
  - Compte t-il augmenter les impôts locaux ?

## • Droit à la transparence !

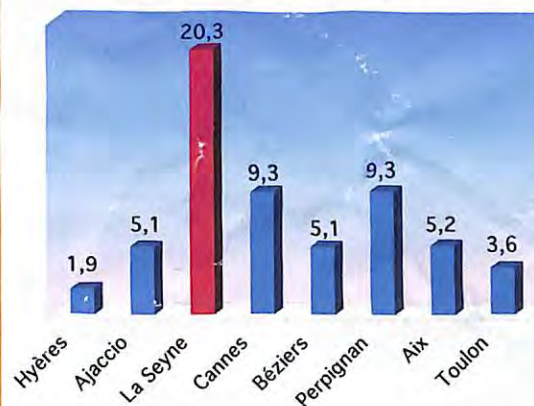
L'étude des comptes de la ville révèle une contradiction entre les prétentions de la municipalité et les capacités de financement réelles de la ville pour les années à venir. Pour la première fois le Préfet du Var a demandé à voir les comptes de la ville. En avril 2008, la Chambre Régionale des Comptes sera présente à La Seyne.

- **Droit à la vérité !** La municipalité affiche une baisse des impôts de 2% qui n'aura pas d'effet car la part prise par le Conseil Général, Régional et TPM augmente : nos impôts sont toujours plus chers ! On annonce une aide pour le renouvellement urbain à travers l'ANRU, mais celle-ci ne sera donnée par l'État que si la ville apporte sa propre participation ! Le Maire doit s'expliquer clairement sur sa stratégie financière pour redresser la situation sans augmenter les impôts. Les Seynois ont droit à la vérité avant les élections.

Taux d'endettement comparé de villes de plus de 50 000 habitants dans le sud de la France



NIVEAU DE LA DETTE EN 2006 EN €/hab



DURÉE DE DÉSENETTEMENT EN ANNÉE